Niveau(x) d'enseignement: 4 Numéro EDUQ : 9470540
Centre d'intérêt: 874

Construction : poseur, poseuse de systèmes intérieurs : rapport d'analyse de situation de travail / [sous la responsabilité de Normand Terroux... et al. ; Direction de la formation professionnelle]. -- [Québec] : Ministère de l'éducation, 1989.
27 p. ; 28 cm.

La couv. porte en outre: 7; La formation professionnelle au secondaire. Code: 17-0705-06; 8990-624.

ISBN 2-550-14892-4

Vedette(s)-secondaire(s): Terroux, Normand, éd * Québec (Province). Ministère de l'éducation. Direction de la formation professionnelle

Descripteur(s): Construction * Analyse de tâches * Description de tâches * Marché du travail * Emploi * Caractéristiques professionnelles * Formation professionnelle * Secondaire (Ordre d'enseignement)

Identificateur(s) de sujet: Poseur de systèmes intérieurs

L'analyse de situation de travail a pour but de préciser les compétences sur lesquelles s'appuient les objectifs d'un programme. Dans ce document, elle porte sur la fonction de travail de poseur de systèmes intérieurs. Elle est effectuée par des spécialistes qui précisent les tâches et les opérations à accomplir en plus d'établir leurs conditions de réalisation. Ils identifient également les habiletés et le comportement requis et formulent des suggestions à l'égard de la formation.

Type de document:

7

CONSTRUCTION

POSEUR, POSEUSE DE SYSTÈMES INTÉRIEURS

RAPPORT D'ANALYSE DE SITUATION DE TRAVAIL

la FORMATION PROFESSIONNELLE au secondaire

Québec

94-70540

CONSTRUCTION

POSEUR, POSEUSE DE SYSTÈMES INTÉRIEURS

RAPPORT D'ANALYSE DE SITUATION DE TRAVAIL

Équipe de production

L'analyse de situation de travail s'est effectuée sous la responsabilité des personnes suivantes :

Normand Terroux
Président-responsable du sous-comité des poseurs, CCQ

Claude Comtois
Gérant de la production
Direction de la formation professionnelle, MÉQ

Denis Filiatrault
Agent de développement pédagogique pour le secteur Meuble et Construction
Direction de la formation professionnelle, MÉQ

Claudine Dupré
Conseillère technique en élaboration de curriculum et animatrice de l'atelier

Christine Rioux
Secrétaire de l'atelier

Correction-révision et édition
Services linguistiques Dorion-Coupal

Dépôt légal: troisième trimestre 1989
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN 2-550-14892-4

Remerciements

L'équipe de production remercie chaleureusement tous les gens du métier qui se sont prêtés à cette analyse de situation de travail. La qualité de leur participation au sein d'un climat détendu et serein aura permis de réunir le matériel nécessaire à l'élaboration d'un programme de formation mieux adapté aux besoins du milieu.

L'équipe témoigne également sa reconnaissance aux observateurs et observatrices qui ont collaboré, selon leur expertise et à la demande des participants, à préciser certains aspects du métier.

Composition de l'atelier

Les personnes suivantes ont participé à l'atelier d'analyse de la situation de travail des poseurs et poseuses de systèmes intérieurs qui s'est tenu les 10, 11 et 12 novembre 1987 dans le cadre des réunions régulières du sous-comité professionnel du CFPIC.

Participants

Monsieur Léo Annett
FTQ, Union nationale, local 2366
4881, rue Jarry Est, bur. 221
Montréal (Québec)

Monsieur Bernard Desaulniers
Les Constructions Arc-en-ciel inc., APCHQ
8530, rue Robert
St-François (Laval)

Monsieur Philippe Bibeau
Marfoglia et fils, ACMQ
10795, rue Tolhurst
Montréal (Québec)

Monsieur Marcel F. Bouchard
Service d'acoustique Patch ltée, AECQ
161, Beacon Hill Rd
Beaconsfield (Québec)

Monsieur Gaétan Breton
CSN
1471, rue Montgomery
St-Hubert (Québec)

Monsieur Romain Dufresne
CÉCM, CSN Construction
1795, boul. Cartier, bur. 103
Laval (Québec)

Monsieur Gaétan Fontaine
Acoustique Grenier & Bernard inc., FCQ
2885, rue Chamberland
Sherbrooke (Québec)

Monsieur Pierre Laframboise
CPQMC International
FUCMA, local 134-2
134, rue Murchmore
Hull (Québec)

Monsieur Richard Marleau
FTQ, local 2366
Acoustique Gaétan Gaudet
2590, croissant Anjou
Brossard (Québec)

Monsieur Normand Miller
FTQ, Union Nationale, local 2366
163, rue des Acadiens
Charlesbourg (Québec)

Observateurs

Monsieur Yvon Deshaies
Conseiller d'orientation, MMSR
1569, rue Kennedy
Chambly (Québec)

Monsieur Gilles Jobin
Professeur
Polyvalente St-Joseph
1261, rue Pilon
La Conception (Québec)

Monsieur André Dupras
Ingénieur, CSST
1199, rue de Bleury, 9e étage
C.P. 6056, succursale A
Montréal (Québec)

Monsieur Benoît Dubé
Formation générale et professionnelle
Ministère de l'Éducation du Québec
1035, rue de la Chevrotière, 5e étage
Québec (Québec)

Monsieur Jean Bédard
Commission de la construction du Québec
3530, rue Jean-Talon Ouest
Montréal (Québec)

Présentation générale

L'analyse de situation de travail a pour but de préciser les compétences sur lesquelles s'appuient les objectifs d'un programme. Elle est le reflet fidèle du consensus établi par un groupe de spécialistes du marché du travail concernant la description d'un métier en particulier. Dans un souci d'amener les diplômés de la formation professionnelle à exercer de façon compétente le métier auquel ils auront été préparés, le ministère de l'Éducation a fait appel à des spécialistes de la profession pour en décrire à la fois le contenu et les exigences. Réunis autour d'une même table, ces spécialistes se sont entendus sur une définition commune du métier; ils en ont précisé les tâches et les opérations en plus d'établir leurs conditions de réalisation. Voilà, en somme, ce dont fait état le présent rapport.

Le schéma ci-contre permet de situer l'*analyse de situation de travail* parmi l'ensemble des productions reliées aux programmes.

Le ministère de l'Éducation prend l'initiative de diffuser ces rapports afin d'informer ses partenaires des travaux en cours et des orientations que prendront les programmes une fois élaborés. Ils pourront également être utilisés par les commissions scolaires à des fins d'information scolaire et professionnelle, de promotion des programmes, de préparation d'offres de service en formation sur mesure en entreprise, etc.

Productions reliées au processus d'élaboration de programmes

A- Études et planification

- Document d'orientation
- Répertoire des profils de formation professionnelle (GIPEX)
- Planification quinquennale
- Études préliminaires

B- Production de programmes

- **Analyse de situation de travail**
- Précision de l'orientation, des objets et de la durée de la formation
- Rédaction du programme d'études

C- Production de support aux programmes

- Guide d'organisation pédagogique et matérielle
- Guide pédagogique
- Guide d'évaluation

Table des matières

Page

Introduction ____ 3

1. Description générale du métier ____ 5

1.1 Définition du métier ____ 5
1.2 Conditions et organisation du travail ____ 5
1.3 Présence des femmes dans le métier ____ 6
1.4 Conditions d'entrée sur le marché du travail ____ 6
1.5 Perspectives d'emploi et de rémunération ____ 6
1.6 Perspectives d'avancement et de mutation ____ 6
1.7 Indices relatifs à la sélection des candidats et candidates ____ 7

2. Le processus travail ____ 9

2.1 Tâches et opérations ____ 9
2.2 Conditions de réalisation et critères de performance ____ 12

3. Habiletés ____ 15

3.1 Définition ____ 15
3.2 Principales habiletés retenues ____ 15

4. Comportement général ____ 16

5. Formation ____ 17

5.1 Formation à l'entrée sur le marché du travail ____ 17
5.2 Orientations générales ____ 17
5.3 Suggestions d'ordre organisationnel et pédagogique ____ 17

Page

Annexes

I: Matière première requise pour l'érection des murs ____ 21
II: Matière première requise pour l'installation des plafonds suspendus ____ 23
III: Outils fournis par le poseur de systèmes intérieurs ____ 25
IV: Outils employés pour l'installation des plafonds suspendus ____ 27

Introduction

Ce rapport a pour but de colliger et d'organiser l'information recueillie lors de l'atelier d'analyse de la situation de travail des poseurs et poseuses de systèmes intérieurs. L'atelier s'est tenu les 10, 11 et 12 novembre 1987 dans le cadre des réunions régulières du sous-comité professionnel du CFPIC.

Comme le succès du processus d'élaboration des programmes (selon la méthode IXE) dépend directement de la validité des renseignements obtenus à l'étape de conception, un effort particulier a été fait pour que, d'une part, toutes les données recueillies à l'atelier se retrouvent dans ce rapport et que, d'autre part, ces données reflètent fidèlement la réalité du métier analysé.

Ce document servira de document consultatif essentiel à la poursuite des travaux d'élaboration du curriculum de formation des poseurs et poseuses de systèmes intérieurs.

1. Description générale du métier

1.1 Définition

Les poseurs et poseuses de systèmes intérieurs sont des personnes qualifiées de l'industrie de la construction dont le métier est assujetti à la réglementation découlant de la Loi sur la formation et la qualification professionnelles de la main-d'oeuvre de l'industrie de la construction.

Selon cette réglementation (datant de juin 1985), le terme poseur ou poseuse de systèmes intérieurs désigne toute personne qui:

- prépare et pose tout genre de lattis;
- prépare, assemble et pose tout matériel de métal attaché ou soudé servant au montage et à l'installation de tout support métallique pour plafonds suspendus;
- pose les montants (colombages) de métal pour murs ou cloisons propres à recevoir tout lattis de métal, de gypse ou de composition semblable ou toute planche murale ou tout carreau de gypse;
- applique des panneaux mureaux de gypse ou de matériau composite sur les cloisons en colombage d'acier ou sur des fourrures de métal;
- pose tout treillis métallique propre à recevoir tout genre d'enduit;
- pose des carreaux acoustiques.

L'exécution des travaux décrits au premier alinéa comprend la manutention reliée à l'exercice du métier pour fins d'installation immédiate et définitive.

Le métier comprend quatre fonctions types de la Classification canadienne descriptive des professions (CCDP) du ministère fédéral de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration. Ces fonctions sont: poseur de carreaux insonorisants et de panneaux muraux secs (8784-125), poseur de panneaux muraux secs (8784-126), poseur de poteaux d'acier (8793-145) et poseur de lattis (8784-122).

1.2 Conditions et organisation du travail

Les poseurs de systèmes intérieurs sont principalement embauchés sur les chantiers de construction de bâtiments commerciaux, industriels et institutionnels où la grande partie de leur travail consiste à ériger des murs aux cloisons métalliques et à suspendre des plafonds. Ils sont parfois appelés à travailler dans le secteur résidentiel, où la pose de lattis sur des murs extérieurs est de plus en plus fréquente.

La pose de systèmes n'est pas saisonnière puisqu'une part importante des tâches s'effectue à l'intérieur. Elle est toutefois reliée à l'activité de construction, fortement tributaire de la conjoncture économique.

La pose de systèmes intérieurs est un travail physiquement exigeant. En effet, plusieurs tâches s'effectuent sur des échelles ou des échafaudages, donc dans des positions précaires et malcommodes. Outre les risques de chute qui en découlent, les poseurs et poseuses de systèmes sont exposés aux coupures par le métal tranchant et aux blessures des yeux par les fils de support. L'utilisation fréquente du pistolet de scellement engendrerait des problèmes de surdité chez plusieurs personnes. Le principal facteur de stress qui affecte les gens du métier serait le haut niveau de productivité exigé.

Le métier se caractérise enfin par la très grande variété de matériaux et systèmes disponibles sur le marché, spécialement pour la mise en place de plafonds suspendus. Les travailleurs doivent donc s'informer constamment des nouveaux produits afin de s'adapter aux récentes technologies reliées à l'exercice de leur métier.

1.3 Présence des femmes dans le métier

Actuellement, très peu de femmes exercent le métier. Aux dires de certains spécialistes, la manutention et la pose d'objets lourds font obstacle à leur intégration. En fait, le travail d'équipe préconisé sur les chantiers élimine cet obstacle; il semble d'ailleurs que les quelques femmes qui travaillent à poser des systèmes intérieurs fournissent un rendement égal à celui de leurs confrères.

1.4 Conditions d'entrée sur le marché du travail

La Commission de la construction du Québec délivre un «certificat de compétence-apprenti» à toute personne qui répond aux conditions suivantes :

- être âgé d'au moins 16 ans;
- avoir suivi avec succès un cours de sécurité au travail dans le domaine de la construction;
- avoir un employeur enregistré à la CCQ garantissant au moins 150 heures de travail.

Il faut ensuite se procurer un carnet d'apprentissage dans un centre Travail-Québec. L'apprenti doit alors effectuer trois périodes d'apprentissage de deux mille (2 000) heures chacune avant de se présenter à l'examen qui, une fois réussi, permet d'obtenir le «certificat de compétence-compagnon».

1.5 Perspectives d'emploi et de rémunération

Selon les spécialistes interrogés, les perspectives d'emploi sont bonnes pour les poseurs et poseuses de systèmes intérieurs puisque les activités dans la construction et la rénovation vont bon train. De plus, les compagnons étant en moyenne âgés d'une cinquantaine d'années, il y aura un besoin évident de relève à moyen terme.

Le salaire horaire d'un compagnon est de 17,97 $. Pour les apprentis, l'échelle salariale est la suivante :

- 0 à 2 000 h: 60 % du salaire du compagnon;
- 2 000 à 4 000 h: 70 % du salaire du compagnon;
- 4 000 à 6 000 h: 85 % du salaire du compagnon.

En tant que travailleurs de la construction, les poseurs de systèmes sont syndiqués et doivent appartenir à l'une des cinq centrales syndicales suivantes :

- Centrale des syndicats démocratiques (CSD);
- Confédération des syndicats nationaux - Construction (CSN-Construction);
- Conseil provincial du Québec des métiers de la construction (international) (CPQMC);
- Fédération des travailleurs du Québec - Construction (FTQ-Construction);
- Syndicat de la Côte-Nord (SCN).

1.6 Possibilités d'avancement et de mutation

Selon la taille de l'entreprise et son sens des responsabilités, le compagnon peut devenir chef d'équipe, chef de groupe ou surintendant général. Les personnes ayant l'esprit d'entreprise peuvent même devenir contracteurs ou sous-traitants. Les autres peuvent tout s'implement délaisser le chantier pour s'orienter vers l'estimation, la vente ou la représentation. Finalement, les spécialistes qui acceptent de suivre des cours de perfectionnement peuvent se diriger vers le dessin industriel.

1.7 Critères de sélection des candidats et candidates

Aptitudes

L'exercice du métier requiert les aptitudes suivantes:

- le calcul mental;
- la perception spatiale;
- la perception des formes;
- la dextérité manuelle;
- la coordination des yeux, des mains et des pieds.

Intérêts et tempérament

Les *intérêts* des gens du métier sont habituellement les suivants:

- aimer le travail avec des objets;
- aimer les activités à caractère scientifique et technique;
- aimer les activités produisant des résultats tangibles.

Les *indices de tempérament* sont les suivants:

- aimer évaluer une information à l'aide de critères mesurables et vérifiables;
- aimer travailler avec précision à l'intérieur de limites, de tolérances et de normes établies.

2. Le processus de travail

2.1 Tâches, opérations, conditions de travail et critères de performance

Le tableau suivant présente les principales opérations exercées par les poseurs et poseuses de systèmes intérieurs pour chacune des tâches qui caractérisent le métier. Il indique également les conditions de travail et les critères de performance correspondants.

1. Ériger un mur

Opérations	*Conditions de réalisation*	*Critères de performance*
1.1 Lire les plans 1.2 Planifier le travail 1.3 Tracer et équerrer les planchers 1.4 Transférer les lignes au plafond 1.5 Préparer la surface supérieure 1.6 Insonoriser les sablières (facultatif) 1.7 Poser les sablières 1.8 Poser les colombages 1.9 Poser les entremises de rigidité 1.10 Installer les cadrages 1.11 Fermer le mur sur un côté 1.12 Poser l'isolant (facultatif) 1.13 Installer le coupe-vapeur et l'isolant acoustique (facultatif) 1.14 Poser la barre résiliente (coupe-son) (facultatif) 1.15 Fermer le mur	• Travail d'équipe sous supervision, exécuté le plus souvent à l'intérieur et pouvant exiger la prise de décisions complexes • Travail exécuté à partir de plans, de devis, de consignes du contracteur et de certains manuels d'instructions des fabricants • Risques d'accidents : chutes, coupures, maux de dos, tendinites • Exposition importante au bruit • Coordination nécessaire avec les secteurs de l'électricité, de la mécanique et de la plomberie • La matière première requise dépend du type de mur à ériger (voir annexe I) • Les outils utilisés sont ceux énumérés à l'annexe III, auxquels il faut ajouter: des échafaudages, un pistolet à clous, un tournevis électrique, une extension et un laser	• Respect du code de sécurité • Port des vêtements et équipements de sécurité ***Qualité du travail*** Mur érigé en respectant le plan: • bonne localisation; • mur droit et au niveau; • cadres de portes bien situés et au niveau; • isolation et calfeutrage appropriés. Sens des responsabilités et de l'organisation, initiative et débrouillardise, méthode et propreté

2. Installer les plafonds suspendus

Opérations	*Conditions de réalisation*	*Critères de performance*
2.1 Lire les plans 2.2 Planifier le travail 2.3 Établir la hauteur 2.4 Poser la moulure du périmètre 2.5 Diviser le local et l'équerrer 2.6 Localiser les supports (broches, fils) 2.7 Poser les ancrages et les fils de support 2.8 Suspendre et aligner le profilé principal en T 2.9 Poser et aligner les profilés secondaires en T 2.10 Vérifier le niveau 2.11 Poser la tuile	• Travail d'équipe sous supervision, exécuté à l'intérieur et pouvant exiger la prise de décisions complexes • Travail fait à partir de plans, de devis, de consignes du contracteur et de certains manuels d'instructions des fabricants • Risques d'accidents: chutes, chocs électriques, maux de dos, blessures aux yeux et aux mains causées par les fils de support • Exposition importante au bruit • Coordination avec les secteurs de l'électricité, de la mécanique et de la protection des incendies • La matière première requise dépend du type de plafond à installer (voir annexe II) • Les outils employés sont ceux énumérés aux annexes III et IV	• Respect du code de sécurité • Vêtements et équipements de sécurité ***Qualité du travail*** Plafonds installés selon les plans: • équerrés, droits, au niveau et alignés; • solides; • tuiles bien taillées et posées dans le bon sens; • ouvertures de bonnes grandeurs; • esthétique; • précision: 1/8 po de nivellement aux 12 pi Sens des précautions, précision et propreté.

3. Poser les lattis

Opérations

3.1 Lire les plans

3.2 Planifier le travail

3.3 Établir la hauteur (équerrer)

3.4 Poser les ancrages et les broches

3.5 Plier les broches à la ligne de niveau

3.6 Poser les profilés de fourrures de soutien (maître *channel*)

3.7 Faire des ouvertures

3.8 Positionner les profilés de fourrures

3.9 Fixer les treillis métalliques

Conditions de réalisation

- Travail d'équipe sous supervision, exécuté à l'intérieur comme à l'extérieur et pouvant exiger la prise de décisions complexes
- Travail fait à partir de plans, de devis, de consignes du contracteur et de manuels de référence que fournissent parfois les fabricants
- Risques d'accidents: coupures, piqûres et blessures aux yeux causées par les broches, les poussières et les éclats de ciment; risques de chutes, de chocs électriques, de maux de dos et de surdité causée par le bruit
- Coordination avec les secteurs de l'électricité, de la ventilation, de la plomberie, de la protection des incendies et des services téléphoniques

Matières premières

Lattes métalliques, fer de 3/4 po, métal, attaches, ancrages, *channel* 1 1/2 po et 1 3/4 po, fer plat, clous à lattes, joints de dilatation, broches (n° 18, n° 9 ou tige 3/16)

Outils

Pistolet à clous, échafaudages, niveau à laser, tournevis électrique et outils de l'annexe III

Critères de performance

- Respect du code de sécurité
- Vêtements et équipements de sécurité

Qualité du travail

- Solidité du treillis
- Précision: 1/8 po de nivellement aux 12 pi

Sens des responsabilités et de l'organisation, méthode, prudence et précision

4. Poser le gypse

Opérations	*Conditions de réalisation*	*Critères de performance*
4.1 Lire les plans 4.2 Planifier le travail 4.3 Vérifier les colombages 4.4 Prendre les mesures 4.5 Mettre la première feuille au niveau 4.6 Découper les ouvertures 4.7 Visser les panneaux	• Travail d'équipe sous supervision et exécuté à l'intérieur • Travail fait à partir de plans, de devis et de consignes du contracteur • Risques d'accidents: chutes, chocs électriques et maux de dos • Coordination avec les secteurs de l'électricité, de la mécanique, de la plomberie, etc. ***Matières premières*** Panneaux de gypse 3/8, 1/2, 5/8 ou 1 po (ignifuge, hydrofuge, etc.), vis à gypse et joints de dilatation ***Outils*** Échafaudages, escabeaux, tourne-vis électrique, fil d'extension et outils de l'annexe III	• Respect du code de sécurité • Port des vêtements et équipements de sécurité ***Qualité du travail*** • Panneaux au niveau • Angles des panneaux découpés correctement • Panneaux vissés solidement • Ouvertures bien découpées et ajustées Sens des précautions, précision et propreté

2.2 Information complémentaire

Tâche n° 1 : **Ériger un mur**

La plupart des murs sont faits de structures métalliques recouvertes de planches de gypse. Les murs peuvent être extérieurs ou intérieurs et porteurs. Il faut distinguer les murs suivants : simple, mitoyen, ignifuge, insonorisant, de puits mécanique, amovible, double, suspendu, très haut, bas (nain), sandwich, cloison, colonne et soufflé.

Tâche n° 2 : **Installer les plafonds suspendus**

Les plafonds suspendus sont généralement situés à l'intérieur. Ils sont faits de carreaux et de panneaux (de différents matériaux et de différentes grandeurs), ou encore de lamelles métalliques. Les plafonds suspendus sont généralement: en gypse, en tuile d'amiante, en *Rigid-X* ou acoustiques, linéaires, lumineux, métalliques et à caisson.

Tâche n° 3 : **Poser les lattis**

Tâche qui s'applique aux murs et aux plafonds, et qui consiste à recouvrir différentes structures de grillage métallique (appelé lattis) qui serviront de support au plâtre et à d'autres enduits.

Tâche n° 4 : **Poser le gypse**

Tâche qui a pour but d'appliquer sur les structures des planches de gypse de grandeurs, d'épaisseurs, de composés et de finitions variables. Il peut également y avoir plus d'une épaisseur de gypse sur une seule paroi.

Fréquence d'exécution des tâches

n°	*Tâches*	*Fréquence d'exécution*
1.	Ériger un mur	
4.	Poser le gypse	50 %
2.	Installer les plafonds suspendus	45 %
3.	Poser les lattis	5 %

Ce tableau permet de constater que l'érection des murs et la pose de plafonds suspendus occupent presque tout le temps des poseurs et poseuses de systèmes. La pose de lattis est peu fréquente, selon la majorité des spécialistes.

Difficulté des tâches

Les tâches sont classées ici selon un ordre croissant de difficulté :

n° Tâches
4. Poser le gypse
1. Ériger un mur
2. Installer les plafonds suspendus
3. Poser les lattis

Fréquence et difficulté d'exécution des murs et plafonds

Les tableaux ci-bas font état de la grande diversité des types de murs et de plafonds, en précisant leur fréquence d'exécution et leur indice de difficulté. L'indice de difficulté va de 1 (très facile) à 5 (très difficile).

Les types de murs les plus importants sont : le mur simple, le mur mitoyen et le mur complexe. Les types de plafonds les plus importants sont : le plafond en T apparent et le plafond suspendu en gypse.

Plafonds suspendus	*Fréquence d'exécution*	*Indice de difficulté*
Gypse	16,0 %	3,0
Tuile d'amiante	8,0 %	3,0
Rigid-X	4,0 %	3,0
Acoustique		
T apparent		
2 x 4 ou 2 x 2	54,0 %	3,0
12 x 12, H & T	3,0 %	4,0
Linéaire luxalon Pampa paraline	5,5 %	4,0
Lumineux magna *Grit. leaflight*	3,0 %	4,0
Metal pan	2,5 %	3,5
Caisson	4,0 %	4,0

Mur	*Fréquence d'exécution*	*Indice de difficulté*
Complexe	8 %	4
Simple	35 %	2
Mitoyen	12 %	3
Ignifuge	7 %	3
Soufflé	3 %	3
Amovible	6 %	4
Double	2 %	3
Soufflé, colonne avec colombage	4 %	3
Suspendu	1 %	4
Extérieur	10 %	3
Très haut	4 %	3
Nain ou écran	2 %	3
Soufflé, colonne avec fourrure	2 %	2
Sandwich	2 %	3
Puits mécanique	2 %	4

Importance des opérations

Même si elles semblent toutes essentielles, certaines opérations sont considérées comme plus importantes que d'autres dans l'exécution d'une tâche.

Tâches	*Opérations importantes*
1. Ériger un mur	1.3 Tracer et équerrer les planchers
	1.4 Transférer les lignes au plafond
	1.6 Insonoriser les sablières
	1.13 Installer le coupe-vapeur et l'isolant acoustique
2. Installer les plafonds suspendus	2.3 Établir la hauteur
	2.5 Diviser le local et l'équerrer
	2.7 Poser les ancrages et les fils de support
	2.8 Suspendre et aligner le profilé principal en T
3. Poser les lattis	3.3 Établir la hauteur
	3.4 Poser les ancrages et les broches
	3.8 Positionner les profilés de fourrure
	3.9 Fixer les treillis métalliques
4. Poser le gypse	4.2 Planifier le travail
	4.5 Mettre la première feuille de niveau
	4.6 Découper les ouvertures et ajuster

Processus de travail

Le processus de travail habituel des poseurs de systèmes est le suivant :

- interpréter des plans;
- organiser le travail;
- tracer et couper des matériaux;
- assembler des matériaux;
- fixer des éléments;
- nettoyer l'aire de travail.

3. Habiletés

3.1 Définition

Une *habileté* est la maîtrise d'une activité physique ou intellectuelle.

Une *habileté transférable* est une performance applicable à une variété de situations connexes mais non identiques. Elle n'est donc pas limitée à un seul poste de travail, à une seule tâche ou à un seul métier.

3.2 Principales habiletés retenues

Les principales habiletés que doivent partager les poseurs et poseuses de systèmes intérieurs sont, de l'avis des spécialistes, les suivantes :

Connaissance du métier et du milieu

Il est important que les futurs poseurs de systèmes intérieurs soient informés et sensibilisés aux différents aspects du métier afin de confirmer ou infirmer le choix de leur orientation professionnelle.

Règles de santé et de sécurité

Afin de travailler de façon sécuritaire, les poseurs de systèmes intérieurs doivent pouvoir identifier les sources de danger, appliquer les mesures de sécurité préventives et utiliser le matériel de protection adéquat.

Lecture de plans

Les travailleurs du métier exécutent leurs travaux à partir de plans. Ils doivent donc maîtriser suffisamment la lecture de plans afin de pouvoir s'orienter, interpréter les symboles et identifier correctement les niveaux et les dimensions.

Sciences mathématiques et physiques

Les spécialistes du métier doivent maîtriser les quatre opérations mathématiques de base et posséder des notions de géométrie. Ces connaissances leur serviront à mesurer et à calculer des longueurs, des largeurs, des superficies, des angles, etc. Ils doivent aussi connaître les systèmes de mesure impérial et métrique.

Des notions de physique pourraient également contribuer à la compréhension des principes de base de la construction. La connaissance de la théorie des vases communiquants et des principes de forces, entre autres, sont utiles à la bonne exécution de certaines tâches.

Prise de mesure et nivelage

Pour exercer leur métier, les poseurs de systèmes doivent fréquemment prendre des mesures et tracer des niveaux. La qualité de leur travail est étroitement liée à l'exactitude de ces données. Les poseurs doivent savoir se servir efficacement d'instruments tels que le ruban à mesurer, l'équerre, les niveaux, le fil à plomb et le niveau à rayon laser. Ils doivent ensuite transposer ces mesures sur les matériaux à poser ou à tailler.

Levage et manutention

En ce qui a trait à la sécurité et à l'efficacité au travail, les spécialistes du métier doivent savoir transporter adéquatement les matériaux, outils et équipements indispensables à l'exécution de leurs tâches.

Techniques d'échafaudage

Une grande partie du travail étant effectué au plafond, les poseurs de systèmes doivent connaître les différents types d'échafaudages ainsi que leurs techniques d'installation. Ils doivent aussi apprendre à travailler sur ces échafaudages de manière efficace et sécuritaire.

Emploi des outils

Plusieurs types d'outils et d'équipements spécialisés sont requis pour exécuter les tâches du métier. Les poseurs de systèmes doivent connaître le maniement des outils et le fonctionnement des équipements afin de pouvoir travailler efficacement et sécuritairement.

Connaissance des matériaux

L'exercice du métier fait appel à une très grande variété de matériaux. La connaissance des différentes sortes de matériaux, ainsi que de leurs techniques d'installation, est essentielle. Les matériaux qui devraient être étudiés sont : les métaux utilisés pour les structures, les matériaux (tuiles et autres) utilisés pour les plafonds suspendus, les matériaux d'isolation acoustique et thermique ainsi que les panneaux muraux.

Techniques d'assemblage

Une des tâches importantes de la pose de systèmes intérieurs est l'assemblage de différents types de structures métalliques. La connaissance des techniques d'assemblage est donc essentielle.

Techniques d'ancrage et de fixation

La grande variété des matériaux utilisés dans la pose de systèmes intérieurs nécessite différentes techniques d'ancrage et de fixation. La solidité et la stabilité des travaux dépendent étroitement de ces techniques.

Résolution de problèmes et prise de décisions

La capacité de résoudre des problèmes et de prendre les bonnes décisions évite des erreurs importantes et des pertes de temps inutiles.

Planification du travail

Savoir planifier est surtout utile lorsqu'il y a plusieurs tâches à exécuter sur un chantier et que le taux de productivité est important. Cette planification du travail devient essentielle lorsque les travaux sont coordonnés avec des travailleurs d'autres métiers.

Relations interpersonnelles

La pose de systèmes intérieurs se faisant souvent en équipe, il est essentiel que les travailleurs et travailleuses sachent communiquer de façon satisfaisante. S'ils ne possèdent pas déjà ces habiletés, ils auront à les développer afin de créer un climat propice au travail.

4. Comportement général

«Un *comportement général* se rapporte à une façon ou à une manière de se comporter. C'est moins une habileté qu'une façon particulière de faire les choses. Les attitudes ainsi que les habitudes profondes appartiennent à cette catégorie.»[1]

Lors de l'analyse de situation de travail, les spécialistes ont identifié les attitudes et habitudes nécessaires à l'exercice du métier. Les comportements relevés sont les suivants :

- être responsable et autonome;
- prendre des initiatives;
- avoir le souci du détail;
- avoir le souci de l'économie;
- travailler proprement;
- être ordonné et méthodique;
- respecter l'éthique professionnelle;
- s'adapter aux nouvelles technologies.

---

[1] *Ministère de l'Éducation du Québec.* ***Guide d'élaboration d'objectifs terminaux - Méthode d'élaboration de curriculum****, Direction générale de l'éducation des adultes, 1982, p. 3.*

5. Formation

5.1 Formation à l'entrée sur le marché du travail

Les poseurs et poseuses de systèmes intérieurs doivent, à leur arrivée sur le marché du travail, pouvoir accomplir de façon compétente l'ensemble des tâches détaillées au chapitre 2.

5.2 Orientations générales

La formation professionnelle vise, rappelons-le, à développer chez l'individu qui fait son entrée sur le marché du travail, les compétences requises pour exercer adéquatement son métier, pour évoluer sur le marché du travail et pour se développer professionnellement.

La formation des poseurs de systèmes intérieurs devrait ainsi:

- assurer l'intégration à la vie professionnelle;
- développer l'efficacité dans l'exercice du métier;
- favoriser l'évolution et l'approfondissement des savoirs professionnels;
- assurer la mobilité professionnelle.

5.3 Suggestions d'ordre organisationnel et pédagogique

Afin de confirmer leur choix professionnel, on suggère aux futurs candidats et candidates de:

- suivre un cours de connaissances générales sur le monde de la construction;
- passer des tests d'aptitudes;
- faire un stage d'observation en milieu de travail;
- suivre un cours d'introduction donnant une vue globale du métier.

Ceci permettrait aux personnes intéressées de prendre connaissance des réalités du travail.

L'école devrait par ailleurs être en mesure de fournir un enseignement théorique et pratique. L'aménagement d'ateliers est, à cet égard, essentiel. De plus, ces ateliers devraient posséder les matériaux, outils et équipements utilisés actuellement sur les chantiers. Finalement, tous les ateliers devraient être équipés de la même façon, quelle que soit la région.

La formation pourrait inclure des stages pratiques sur les chantiers. Il faudrait cependant s'assurer d'une réelle collaboration des employeurs et d'une étroite supervision des élèves par les responsables de la formation.

On suggère la présence d'un centre de formation par région administrative de façon à pouvoir desservir tout le Québec. Le cours pourrait avoir une durée d'un an. Le ratio proposé est de un professeur pour 15 candidats.

L'évaluation des connaissances théoriques et pratiques devrait se faire par modules et surtout, de façon uniforme à travers la province. Ceci permettrait de juger de la qualité et de l'uniformité de l'enseignement.

Des cours du soir offerts à temps partiel permettraient aux compagnons de se recycler ou de perfectionner leurs connaissances afin de devenir plus polyvalents. Ces cours seraient donnés par modules correspondant aux compétences à développer dans le métier. Avant de recycler les compagnons, on devrait toutefois avoir les moyens d'évaluer leur expérience afin d'établir clairement leurs besoins.

Le personnel enseignant devrait idéalement être composé de gens du métier connaissant bien le travail et possédant des compétences pédagogiques, notamment des habiletés en communication. On suggère de constituer une banque de ressources humaines dans laquelle les commissions scolaires pourraient puiser leur personnel enseignant.

On devrait enfin veiller à la formation continue des enseignants et enseignantes pour leur permettre de se perfectionner ou de se recycler sur les plans pédagogique et technique.

Annexe I

Matières premières requises pour l'érection des murs

MURS	Complexe	Simple	Mitoyen	Ignifuge	Soufflé	Amovible	Double	Soufflé, colonne avec colombage	Suspendu	Extérieur	Très haut	Nain ou écran	Soufflé, colonne avec fourrure	Sandwich	De puits mécanique
MATÉRIAUX ET OUTILS															
Lisse au plancher 1 5/8, 2 1/2, 3 5/8, 4 et 6 po; sablière au plafond	●	●	●	●	●	●	● (2 fois)	●	●	●	●	●		Angle à gypse de 1"	● Lisse
Colombage 1 5/8, 2 1/2, 3 5/8, 4, 6 po	●	●	●	●	●	●	● (2 fois)	●	●	● Calibre #20	●	●		Profilé en U Channel à gypse de 1"	● Colombage
Ancrages, broches	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Isolant acoustique, ruban de néoprène : facultatif	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Laine insonorisante A ou isolante B, 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, 4, 6 po : facultatif	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Profilé de métal en U (*Channel*) 1 1/2 : facultatif	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Gypse 3/8, 1/2, 5/8 po, régulier ou *firecode*	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	1" *core-board*, gypse chaque côté	gypse (co-reboard) gypse chaque côté
Vis à métal et gypse	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●		● +colle	●
Moulures : facultatif	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Coupe-vapeur : facultatif	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Barre résiliente : facultatif	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Fourrure métallique : facultatif	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Moulures de vynile pour coins extérieurs, couvre-joint, plinthes et moulures de plafond						●									
Broche n° 12									●						
Outils (annexe L du décret)	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Étai									●						

Annexe II

Matières premières requises pour l'installation des plafonds suspendus

PLAFONDS SUSPENDUS — MATÉRIEL	En gypse	En tuile d'amiante	Rigid-X
Ancrages	●	●	●
Broches n° 9 ou 3/16 po, attaches 18 po	●	●	●
Channel (carrier), 1 1/2 po	●	●	
Fourrure de métal 2 3/4 x 7/8 x 1/2 po	●		
Laine : facultatif	●	●	●
Moulures (401 ou *L-trim*) 1/2 ou 5/8 po : facultatif	●	●	●
Joints de dilatation	Facultatif		Facultatif
Vis autotaraudeuse (type 5)	Facultatif	●	●
Vis à gypse	●	●	●
Gypse 5/8, 1/2, 5/8, etc., po	●		●
Agrafes de profilé de fourrure		●	
Fourrure de métal 1/2 x 1 1/2 x 10 po		●	
Agrafes		●	
Moulures de périmètre en aluminium 3/16 po		●	
Vis spéciales 5/16 po en cadmium		●	
Tuiles d'amiante		●	
T principal			●
Moulures M-6			●
Fourrure de métal spécial 4 pi			●

PLAFONDS ACOUSTIQUES — MATÉRIEL	T apparent 2 x 4 ou 2 x 2 po	12 x 12 B & T	12 x 12 A & T	Linéaire, Luxalon Dampa, Paraline	Lumineux, Magna Grit, Leaflight	Metal pan	Caisson
Ancrages	●	●	●	●	●	●	●
Agrafes	●	●	●	●	●	●	●
Broches	●	●	●	●	●	●	●
Moulures	●	●	●	Facultatif	Facultatif	●	●
T principal	●				Facultatif		Facultatif
T secondaire	●				Facultatif		Facultatif
Tuile	●	●	●		Grillage à lame	Tuile métal	●
Profilé de métal en U 1 1/2 po		●	●				
Éclisse		●	●			●	
Clip de retenue moulure		●	●			●	
Profilé de métal		B principal	T principal				
T secondaire 2 pi		●	●				
Maître porteur Paralock				●			
Lamelle				●			
Couvre-joint en laine				●		Facultatif	
Laine et broche carrelée facultatif	●	●	●	●	●	●	
Feuillard 12 pi			●				

Annexe III

Outils fournis par le poseur de systèmes intérieurs

(Annexe L du décret)

- 1 sac à outils avec ceinture ou tablier
- 1 ruban à mesurer en acier de 12 ou 16 pi x 3/4 po
- 1 ruban à mesurer de 100 pi
- 1 ligne à craie
- 1 fil à plomb
- 1 niveau d'au moins 18 po
- 1 équerre à combinaison 90° - 45° de 12 po ajustable
- 1 pince à latte
- 1 paire de tenailles de 9, 11 ou 13 po
- 1 scie à métaux
- 2 paires de cisailles *(style wiss)*
- 1 paire de ciseaux de métal en feuille
- 1 ciseau à froid d'au plus 3/4 po
- 1 poinçon magnétique *(magnetic punch)* de 3/4 à 1/2 po
- 1 marteau
- 2 pince-étau en C *(vise grip)*
- 4 attaches à ficelle *(clips)*
- 1 pince pour le découpage des côtés *(side cutter)*
- 1 ficelle de 300 pi
- 1 jeu de tournevis
- 1 couteau à gypse
- 1 pierre fine
- 1 scie à gypse
- 1 hachette à gypse
- 1 poinçon *(awl)*
- 1 râpe à gypse
- 1 coupe-rondelle à gypse
- 1 couteau à mastic *(putty knife)*
- 1 coffre à outils et cadenas

Annexe IV

Outils employés pour l'installation des plafonds suspendus

PLAFONDS SUSPENDUS	En gypse	En tuile d'amiante	*Rigid-X*
OUTILS Annexe L du décret			
Niveau à l'eau	●	●	●
Pistolet à clous (balles et clous)	●	●	●
Échafaudage avec madriers	●	●	●
Escabeaux	●	●	●
Tournevis électrique et rallonge	●	●	●
Équerre à gypse de 4 pi	●		●
Rayon laser	●	●	●
Lame *Robertson* pour tournevis électrique		●	
Couteau spécial à amiante		●	

Gouvernement du Québec
Ministère
de l'Éducation

17-0705-06
8990-624